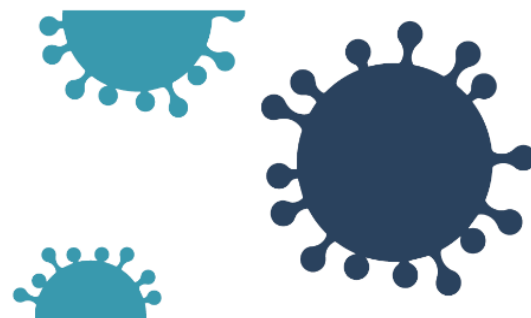


COVID-19

Mesures d'urgence / sécurité civile

CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal



Destinataires :	Tout le personnel clinique et les médecins des CHSLD
Expéditeur :	Adélaïde De Melo, directrice des soins infirmiers
Date :	14 juillet 2020
Objet :	DÉPISTAGE SYSTÉMATIQUE DES EMPLOYÉS CLINIQUES ET DES MÉDECINS DES CHSLD SUR UNE BASE HEBDOMADAIRE

En conformité avec les directives émises par le MSSS et à titre préventif, à compter du 15 juillet 2020, nous débuterons le dépistage systématique des employés cliniques et des médecins de nos CHSLD sur une base hebdomadaire.

Les cliniques de dépistage s'adressent à tout le personnel clinique incluant les gestionnaires s'ils sont en contact avec la clientèle. Les employés devront se présenter à la clinique déterminée selon le calendrier ci-dessous entre 7 h et 17 h avec leur carte d'employé et leur carte d'assurance-maladie afin d'être dépisté.

Calendrier - dépistage des employés en CHSLD			
Tous les lundis	Dès le 20 juillet	St-Laurent	Chambres 401-402-403
		Cartierville	Salle Émilie Gamelin HSCM
Tous les mardis	Dès le 21 juillet	Auclair	Local 130
		Légaré	Salle de formation et conférence au sous-sol
Tous les mercredis	Dès le 15 juillet	Laurendeau	Salle 1-N-4
	Dès le 22 juillet	Paul-Gouin	Local 113
Tous les jeudis	Dès le 16 juillet	Notre-Dame-de-la-Merci	Mezzanine de l'auditorium
	Dès le 23 juillet	Paul-Lizotte	CDD Maurice-Duplessis
Tous les vendredis	Les 17, 24 et 31 juillet	St-Joseph-de-la-Providence	Salle Émilie Gamelin HSCM
	Dès le 7 août	St-Joseph-de-la-Providence	Salle d'activités 2 e étage SJP
	Dès le 24 juillet	Petite-Patrie	Local RC ancienne zone chaude

À noter que les employés du CHSLD Cartierville devront se présenter à la salle Émilie-Gamelin de l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal pour procéder au dépistage systématique et ceux du CHSLD Paul-Lizotte devront se présenter au centre de dépistage de Maurice-Duplessis.

Les employés ne pouvant pas se présenter à la clinique de dépistage les moments attirés, devront se présenter au centre de dépistage pour le personnel et les médecins du CIUSSS NIM située à la salle Émilie-Gamelin de l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal.

Le personnel de soutien/non clinique ne fait pas partie du dépistage hebdomadaire et devra se présenter à la salle Émilie-Gamelin de l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal pour se faire dépister lorsque requis.

Il est à noter que les employés rétablis de la COVID-19 ne doivent pas faire le test à l'intérieur d'une période de trois (3) mois suivant le début des symptômes (pour l'asymptomatique la date du test positif), comme recommandé par l'INSPQ dans leurs plus récentes lignes directrices.

La procédure concernant les équipes de soutien sera également disponible sous peu.

Merci de votre habituelle collaboration.